

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 7 février 2008

Président: M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : Mlle MASLOUHI et M. BEKHTAOUI

Membres présents :

M. François REBSAMEN M. Hervé BRUYERE M. Mohamed BEKHTAOUI M. Jean ESMONIN M. François-André ALLAERT Mme Sylviane FLAMENT M. Gilbert MENUT Mme Janine BESSIS Mme Catherine HERVIEU M. Michel BACHELARD M. Jean-Pierre GILLOT Mme Myriam BERNARD M. Pierre PRIBETICH Mme Jacqueline GARRET-RICHARD Mme Lê Chinh AVENA M. Jean-Patrick MASSON M. Alain MARCHAND M. François BRIOT M. Rémi DELATTE M. Claude PINON M. Jean-Pierre SOUMIER M. Michel JULIEN M. Georges MAGLICA M. Pierre PETITJEAN M. Jacques FOUILLOT M. Jean-Pierre BOUHELIER Mme Claude-Anne DARCIAUX M. Guy GILLOT Mme Marie-Christine DELEBARRE Mme Nicole MOSSON M. Patrick CHAPUIS Mme Elisabeth BIOT Mme Claudette BLIGNY M. Didier MARTIN M. Louis LAURENT M. Nicolas BOURNY M. Bernard RETY M. Jean-Jacques BERNARD M. Bernard OBRIOT M. Gérard LABORIER M. Jean PERRIN M. Paul ROIZOT M. Patrick SAUNIE M. François NOWOTNY M. Bernard BARBEY M. Jean-Claude DOUHAIT Mme Christine MASSU M. Jean-Louis JOLY M. Gérard DUPIRE M. Paul LECHAPT M. Jean-Paul HESSE Mlle Badiaâ MASLOUHI Mme Marie-Françoise PETEL M. Rémi DETANG M. André GERVAIS M. Claude PICARD M. Jean-François DODET M. Jean-François DESVIGNES M. Gaston FOUCHERES M. Philippe BELLEVILLE. M. Patrick MOREAU Mme Joëlle LEMOUZY M. Norbert CHEVIGNY M. Philippe CARBONNEL Mme Hélène ROY M. Christian PARIS M. Jean-Pierre DUBOIS Mme Christine DURNERIN Mme Christiane COLOMBET.

Membres absents:

M. Jacques DANIERE

Mme Colette POPARD pouvoir à M. Pierre PRIBETICH

Mme Françoise MANSAT

M. Yves BERTELOOT pouvoir à M. Gérard DUPIRE

M. Stéphan CLAUDET

M. Patrick AUDARD pouvoir à M. Jean ESMONIN

M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Jean PERRIN

M. Alain MILLOT pouvoir à M. Guy GILLOT

M. Mohammed IZIMER pouvoir à Mme Myriam BERNARD

M. Jean-Marc NUDANT pouvoir à M. François BRIOT

M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Gérard LABORIER

M. Jacques PILLIEN pouvoir à M. Bernard OBRIOT.

OBJET: DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TIC

Filière agricole et agroalimentaire- Exposition « Dijon Alimentaire » pour mieux connaître la filière- Partenariat ARIA Bourgogne Grand Dijon - Participations financières du Conseil régional de Bourgogne et du Conseil général de la Côte d'Or

L'Association Régionale des Industries Alimentaires de Bourgogne (ARIA) a déterminé un certain nombre d'actions pour 2008, dont une exposition « Dijon Alimentaire », qui aura lieu en partenariat avec le Grand Dijon.

Cette exposition, destinée à un public d'étudiants, permettra de faire connaître les produits de l'industrie alimentaire, les entreprises concernées, les métiers et les formations qui en découlent. Itinérante, elle pourrait être présentée dans les locaux de la Maison des Industries Alimentaires, dans les établissements d'enseignement et dans les locaux du Grand Dijon.

Cette exposition a pour objectif d'attirer des jeunes dans les filières de formation agroalimentaires, et des jeunes diplômés dans les entreprises de la filière.

Cette action se décline en différentes phases :

- conception de l'exposition
- Une enquête auprès des entreprises existantes doublée d'une recherche bibliographique permettront de collecter des données d'ordre historique, économique et culturel sur l'alimentaire à Dijon (produits, entreprises et faits marquants).
- Une animation sur support informatique est envisagée.
- réalisation des supports de l'exposition
- dossiers d'accompagnement sous forme de livret résumant l'exposition
- manifestation de lancement

Le budget prévisionnel de l'opération a été estimé à 30 750 € HT.

L'ARIA Bourgogne qui travaillera en étroite collaboration avec le Grand Dijon sur cette exposition propose que l'ensemble des frais soient supportés par la Communauté de l'Agglomération dijonnaise. Compte tenu du public concerné d'une part, et de l'objectif visé, à savoir attirer les étudiants dans des filières relativement méconnues, d'autre part, il est envisagé d'appeler le Conseil Régional de Bourgogne et le Conseil général de la Côte d'Or à participer financièrement à cette action, à hauteur de 5 000 € chacun.

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
Conception de l'action	15 750 €	Région Bourgogne	5 000 €
Frais de communication et d'impression	15 000 €	Département Côte d'Or Grand Dijon	5 000 € 20 750 €
Total dépenses	30 750 €	Total recettes	30 750 €

Cette exposition « Dijon alimentaire » initiée par l'ARIA Bourgogne qui vise à faire connaître tant les produits fabriqués, que les entreprises de l'agglomération à un public jeune, entre dans le champ des actions de soutien et d'aides apportés par la Communauté d'agglomération au titre de l'activité économique.

Vu l'avis de la Commission,

Le Conseil, Après en avoir délibéré, Décide :

- de prendre en charge financièrement l'exposition « Dijon Alimentaire » avec le soutien logistique de l'ARIA Bourgogne ;
- de solliciter la Région Bourgogne et le Département de la Côte d'Or à hauteur de 5 000 € chacun pour cofinancer l'opération .
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous documents nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;

- de dire que les crédits seront prélevés et encaissés sur le budget de l'exercice en gours. 40

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR Déposé le :

Publié le Déposé en Préfecture le

1 2 FEV. 2008



